EXTRAIT DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES ACADÉMICIENS DE LYON

GLATIGNY GABRIEL DE (1690-1755) [FILS AÎNÉ] par Michel Dürr

Gabriel de Glatigny, IIIe du nom, écuyer, conseiller du roi en 1717, et son avocat général en la cour des monnaies, sénéchaussée et siège présidial de Lyon en 1746, né le 9 octobre 1690, est baptisé à Sainte-Croix. Il est le fils de Gabriel de Glatigny* IIe du nom, et de Marie Anne Chervin-Rivière. Parrain noble Jean Baptiste de Glatigny, son oncle; marraine damoiselle Élisabeth Chervin-Rivière, sœur de la mère de l'enfant, fille d'Estienne Chervin-Rivière, bourgeois de Lyon. Il épouse à Sainte-Croix, le 8 mai 1718, Marie Anne Millière, fille de Jacques Millière, écuyer, secrétaire du roi, et de Magdeleine Giraud, en présence de Messire de Glatigny*, père du susdit époux, de Marcellin de Glatigny, frère dudit époux, et de Jean Baptiste de Glatigny, bourgeois de cette ville et oncle dudit époux, et aussi en présence dudit Jacques Millière, père de l'épouse, de Jean Baptiste Millière frère de l'épouse, et de noble Charles Basset, de noble François Alexandre du Soleil, conseiller du roi, beau-frère de l'époux. « Le 26 mai 1755, Messire Gabriel de Glatigny, avocat général honoraire à la cour des monnaies de cette ville, âgé de 64 ans, décédé le 24 de ce mois, a été inhumé à la grande procession dans l'un des tombeaux de cette église [paroisse d'Ainay] par moi, prévôt, curé soussigné. Ladite inhumation faite en présence des soussignés, J. Favrin Bochi, de Tocquet de Motgestond, prévôt et curé d'Ainay. » D'après Moreri, Gabriel III de Glatigny succéda en 1717 à son père dans la charge d'avocat général à la cour des monnaies de Lyon, et en 1741, « il fit recevoir en survivance et concurrence de sa charge d'avocat général Gabriel IV de Glatigny, son fils aîné, lequel en 1745 fut reçu conseiller en parlement. En 1746, M. de Glatigny père se démit de sa charge d'avocat général. » On conserve de lui sept discours oratoires prononcés lors de la rentrée de la cour des monnaies. Les sujets traité sont les suivants 1721, Quels doivent être les motifs de ceux qui se destinent à la magistrature?; 1724, L'assiduité; 1727, Les bienséances; 1733, L'humeur; 1736, L'esprit pacifique; 1739, Le bon usage de l'autorité ; 1744, L'étude et la science. Moreri ajoute « Sa modestie l'ayant empêché de faire imprimer ses ouvrages, ils n'ont été donnés au public qu'après sa mort, par les soins de M. de Fleurieu, président honoraire de la cour des monnaies et ancien prévôt des marchands qui était son intime ami. »

Académie

Il est reçu en 1713 à l'Académie. D'après Pernetti, il en est élu directeur une première fois le 5 janvier 1723, puis de nouveau le 29 décembre 1741. Sur sa demande, il est nommé académicien honoraire le 18 janvier 1746. Ses interventions à l'Académie sont nombreuses, souvent résumées par Brossette dans le compte rendu de séance 11 juin 1714 Sur l'apologue et les fables

I

(résumé par Brossette); 10 mars 1717, Sur la crainte que ressentent ceux qui parlent en public (résumé par Brossette); 4 avril 1718, Sur la pédanterie (résumé par Brossette, voir aussi Nouvelles littéraires, 2 juillet 1718, p. 11); 20 décembre 1718, Discours sur l'honneur; 18 mars 1720 Sur les procédés des débiteurs et des créanciers chez les Hébreux, les Égyptiens, les Grecs et les Romains (recueillie in Œuvres posthumes); 1725, Sur les titres d'honneur qui ont été, ou qui sont encore en usage parmi nous (cf. Œuvres posthumes); 7 décembre 1728, Sur les mœurs et les coutumes des anciens Français; 27 novembre 1731 (assemblée publique), Discours sur la fameuse bibliothèque d'Alexandrie dont le restaurateur fut Ptolémée Soter fils de Lagus et le directeur fut Demetrius de Phalère (voir Œuvres posthumes); 1^{er} juillet 1733, Sur le laconisme; 1^{er} septembre 1733 Sur les anciens Gaulois et en particulier sur les druides (datée de 1728 in Œuvres posthumes), 17 janvier 1736, repris à l'assemblée publique du 27 novembre 1736, Sur les morts volontaires (voir Œuvres posthumes); 14 mai 1737, repris à l'assemblée publique du 25 novembre 1738, Sur la liaison de la musique aux autres sciences; 5 mai 1739, Observations sur la guerre de Jugurtha de Salluste; 4 août 1739, repris à l'assemblée publique du 23 février 1740, La vie de Publius Rutilius Rufus (voir Œuvres posthumes); 17 septembre 1939, Sur l'usage que le magistrat doit faire de son autorité, discours prononcé lors de la rentrée du palais; 19 décembre 1741, La vie du philosophe Héraclite (datée de 1749 in Œuvres posthumes); 17 décembre 1743, Sur l'établissement des communes dans les villes (voir Œuvres posthumes); 18 août 1744, Sur l'origine des communes; 1^{er} mars 1746, repris à l'assemblée publique du 19 avril 1746, *Sur les morts volontaires*, 2^e partie; 10 janvier 1747, Recherches sur la servitude et son abolition en France (voir Œuvres posthumes); 22 août 1747, repris à l'assemblée publique du 26 novembre 1748, *L'état des esclaves dans les* Gaules après la conquête des Francs; 16 décembre 1749, 1er décembre 1750, repris à l'assemblée publique du 11 avril 1752, Sur les sources où Homère a puisé la fable de son poème l'Iliade; 1751, Sur les auteurs qui ont écrit avant Homère sur la guerre de Troie (datée de 1749 in Œuvres posthumes); 19 décembre 1752, Recherches sur l'usage des dictionnaires et sur les grammairiens (voir Œuvres posthumes).

BIBLIOGRAPHIE

Pernetti. – Bollioud. – Moreri. – H. Blémont, *DBF. – RLY*, série 5, 1. – Insam Youssef, *Gabriel de Glatigny le prestige social par le droit et le savoir*, mémoire de Master 2, U. Paris Nanterre, 2023 (en ligne https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04554303)

MANUSCRIT

Delandine, vol. 3, 1047-9, mentionne le manuscrit de la « mercuriale prononcée par M. de Glatigny, avocat général de la cour des monnaies à Lyon, à l'ouverture des audiences, en 1714 » [attribué à Glatigny II dans sa notice].

PUBLICATIONS

Œuvres posthumes de M. de *** [Gabriel de Glatigny] contenant ses harangues au Palais, ses discours académiques, etc., Lyon Frères Duplain, 1757.Michel Dürr.
Notice révisée.